

على المترشح أن يختار أحد الموضوعين الآتين

SUJET 01**Texte :**

Les graves incidents qui secouent la région du M'Zab suscitent les plus vives inquiétudes chez tous les citoyens de notre pays, attachés profondément à l'unité nationale et à la paix civile. Les affrontements fratricides et tragiques ainsi que les actes dévastateurs qui affectent le M'Zab risquent de conduire à une véritable sédition (fitna) avec toutes les conséquences dramatiques que cela comporte, autant sur le plan régional que national.

Le Saint Coran ne nous enseigne-t-il pas que « la fitna est pire que le meurtre » ? Le M'Zab, bâti depuis des siècles sur des valeurs arabo-islamiques, fait partie intégrante de l'Algérie. Et à ce titre, tous les habitants du M'Zab, sans discrimination aucune, sont des Algériens à part entière ; ils ont le droit d'y vivre dans la sécurité et la paix, sous la protection de la loi et du droit qui garantissent l'inviolabilité de leur vie et de leurs biens, conformément aux prescriptions de notre Saint Coran, qui est notre guide à tous. Il n'y a pas de raison pour que ce qui a été possible pendant des siècles ne subsiste pas dans l'Algérie devenue indépendante. Le M'Zab est l'une des plus belles, des plus pieuses et des plus pacifiques régions de notre patrie, l'Algérie. Il faut que toutes les voix de la sagesse et du patriotisme, au M'Zab et partout ailleurs, s'élèvent pour prêcher le pardon et la tolérance, dénoncer et barrer la route aux malfaiteurs et prédateurs, qui ne pensent qu'à leurs intérêts sordides, sans considération pour la paix et l'unité nationale.

Nous appelons les pouvoirs publics, qui ont la plus haute responsabilité du maintien de l'ordre, afin d'user d'une sévérité extrême, de tous les pouvoirs que leur confère la loi, pour mettre hors d'état de nuire les réseaux prédateurs mafieux, ainsi que tous les auteurs de troubles. D'autre part, nous devons désigner une commission d'enquête et de réforme nationale, représentative, à même de diagnostiquer toutes les raisons du conflit, d'engager le dialogue et d'apporter les solutions durables aux problèmes en suspens. C'est là le meilleur moyen d'assurer la sécurité des biens et des personnes, de rétablir la paix et d'ouvrir la voie de la réconciliation et de la fraternité. Prions Allah le Suprême de garder notre Algérie, de la protéger contre la haine et la « fitna », apparente ou dissimulée, et nous unir sous Sa grâce et Sa Miséricorde.

Liste des signataires : **Dr Ahmed Taleb Ibrahimi - Dr Messaoud Aït Châalal - Mohamed Messen - Belaïd Abdeslam - Abdelwahab Bakelli - Dr Mohamed Aboulola - Abderrahmane Hadj Nacer - Yahya Hamdi Abouliakdan - Mohamed Rezzoug.**

El Watan. Alger, le 8 février 2014

I- Compréhension de l'écrit :**(14 Points)**

- 1- Quelle est la situation problème exposée dans ce texte ? 1pt
- 2- Relevez du premier paragraphe deux expressions qui renvoient aux « graves incidents » dont souffrent le M'Zab. 2pts
- 3- À qui est destiné ce texte ? Et Pourquoi ? 1pt
- 4- « Les affrontements fratricides ». Le mot souligné désigne : 1pt

- a- Qui unit les frères.
- b- Qui sépare les frères.
- c- Qui tue les frères.

Choisissez la bonne réponse

- 5- Classez dans le tableau ci –dessous les arguments sur lesquels s’appuient les auteurs de ce texte pour justifier leur point de vue : **2pts**

Le M’Zab fait partie de L’Algérie - Valeurs arabo-islamiques du M’Zab - Le M’Zab est une région pieuse et pacifique - Vie paisible pour tous dans l’Algérie indépendante - Le coran prêche contre la fitna - Protection des individus garantie par la loi Algérienne.

Arguments relatifs à la sagesse	Arguments relatifs au patriotisme

- 6- « Ils ont le droit d’y vivre dans la sécurité et la paix, sous la protection de la loi et du droit qui garantissent l’inviolabilité de leur vie et de leurs biens. » **2pts**

Trouvez les éléments auxquels renvoient chacun des pronoms soulignés.

- 7- « Nous devons désigner une commission d’enquête. » **1pt**
 Réécrivez la phrase ci -dessus en la commençant ainsi :
 Il faut que
- 8- Réécrivez ce passage en apportant les modifications nécessaires : **2pts**
 « Nous appelons les pouvoir publics, afin qu’ils (user)..... d’une sévérité extrême, de tous les pouvoirs que leur confère la loi, pour qu’ils (mettre)..... hors d’état de nuire les réseaux prédateurs mafieux »
- 9- « C’est là le meilleur moyen d’assurer la sécurité des biens et des personnes, de rétablir la paix et d’ouvrir la voie de la réconciliation et de la fraternité. »
 De quel moyen est –il question selon le texte ? Répondez en reformulant, sans reprendre les phrases du texte. **1pt**
- 10- Proposez un titre au texte. **1pt**

II)- Production écrite : (6 Points)

Traitez un seul sujet au choix :

Sujet 1 : Vous avez été marqué par l’appel publié dans le quotidien El Watan. Faites le compte rendu critique de son discours en une quinzaine de lignes pour en informer vos camarades du lycée.

Sujet 2 : Vous avez constaté plusieurs actes de violence dans votre quartier : bagarres, vandalismes et agressions. Vous décidez de vous organiser en association entre jeunes voisins pour appeler à la sagesse et la paix. Rédigez un appel d’une quinzaine de lignes adressé aux fauteurs de troubles pour les inciter au calme.

SUJET 02

Texte :

Le débat que le journaliste mène avec sa conscience est âpre, et multiple, d'autant plus que son métier est plus flou, et doté de moins de règles, et pourvu d'une déontologie plus flottante que beaucoup d'autres...

Les médecins connaissent certes, et depuis l'évolution des connaissances et des lois, de cruelles incertitudes - dont mille enquêtes, témoignages et débats ne cessent de rendre compte. Les avocats ne sont guère en reste, ni les chercheurs et leurs manipulations biologiques ou leurs armes absolues, ni les utilisateurs militaires de ces engins. Mais enfin, les uns et les autres ont leur serment d'Hippocrate, leur barreau, leurs conventions de Genève. Les journalistes, rien.

En apparence, l'objectif est clair : dire la vérité, rien que la vérité, toute la vérité, comme le témoin devant le tribunal. Mais à ce témoin, le président du jury ne demande que la vérité qui lui a été humainement perceptible. Au journaliste est demandée une vérité plus ample, complexe, démultipliée.

La règle d'or de ce métier n'était pas de « ne dire que la vérité », ce qui est simple, mais de dire « toute la vérité », ce qui est bien plus difficile. L'interrogation du journaliste ne porte pas seulement sur la part de vérité qui lui est accessible, mais aussi sur les méthodes pour y parvenir, et sur la divulgation qui peut être faite.

Le journalisme dit « d'investigation » est à l'ordre du jour. Il est entendu aujourd'hui que tous les coups sont permis. L'affaire du Watergate par deux grands journalistes du Washington Post a donné ses lettres de noblesse à un type d'enquête comparable à celle que pratiquent la police et les services spéciaux à l'encontre des terroristes ou des trafiquants de drogue.

L'idée que je me suis faite de ce métier me détourne d'un certain type de procédures, de certaines interpellations déguisées, et je suis de ceux qui pensent que le journalisme obéit à d'autres règles que la police ou le contre-espionnage. Peut-être ai-je tort.

Mais c'est la pratique de la rétention de l'information qui défie le plus rudement la conscience de l'informateur professionnel. Pour en avoir usé à propos des guerres d'Algérie et du Vietnam, pour m'être érigé en gardien « d'intérêts supérieurs » à l'information, je me suis attiré de rudes remontrances.

La loi est claire: « rien que la vérité, toute la vérité », mais il faut la compléter par la devise du New York Times : « All the news that's fit to print ».

Connaissant ces règles, le journaliste constatera que son problème majeur n'est pas l'acquisition mais la diffusion de sa part de vérité, entre ce qu'il ingurgite, et ce qu'il régurgite. La frontière, entre les deux, est insaisissable, et mouvante. Le filtre, de ceci à cela, est sa conscience, seule.

D'après Jean Lacouture, " Rien que la vérité ou toute la vérité. ", Courrier de l'UNESCO.

I)- COMPREHENSION :

(14pts)

- 1) L'auteur fait-il référence à son expérience dans le journalisme ? Justifiez votre réponse en relevant la phrase qui l'indique.** **1Pt**
- 2) Le débat que le journaliste mène avec sa conscience est âpre.** **1Pt**

Le mot souligné signifie : amusant / dur / inconcevable.

Recopiez la bonne réponse.

3) " ... la conscience de l'informateur professionnel ... "

1Pts

L'expression soulignée désigne : l'enquêteur de police / le journaliste / l'avocat.

Recopiez la bonne réponse.

4) Relevez (6) mots ou expressions appartenant au champ lexical de : " le journaliste ".

3Pts

5) - À qui renvoie le pronom personnel souligné " lui " ?

1Pt

- À quoi renvoie le pronom souligné y ?

6) " Connaissant ces règles ... ". De quelles règles s'agit-il ?

2Pts

7) « La pratique de la rétention de l'information qui viole le plus rudement la conscience de l'informateur professionnel. » Transformez **le verbe** de cette phrase au **conditionnel présent** puis à **l'imparfait**.

2Pts

8) Quelle est la règle d'or de ce métier d'après l'auteur ?

1Pt

9) L'auteur déclare : " Je me suis attiré de rudes avertissements ".

1Pt

le style indirect de cette phrase est: a- l'auteur déclare qu'il s'est attiré de rudes avertissements.

b- « l'auteur déclare qu'il s'était attiré de rudes avertissements. »

Recopiez la bonne réponse.

10) Proposez un titre significatif au texte.

1Pt

II)- PRODUCTION ECRITE :

(06 pts)

Traitez **un** des sujets au choix.

1) Faites le compte rendu critique du texte.

2) Le journaliste, dont le rôle est de nous informer, doit-il dire toute la vérité ? Qu'en pensez-vous ?.

Rédigez un texte argumentatif, dans lequel vous donnerez votre opinion en développant vos arguments que vous illustrerez avec des exemples pertinents.